

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le lundi 4 septembre 2006

ORDRE DU JOUR:

- Bilan financier
- Préparation de la rentrée : mise au point du planning des interventions de l'assistante technique départementale dans les différents clubs de l'Oise en fonction de la réorganisation prévue par le CD.
- Organisation de la saison sportive 2006-2007 pour les différentes commissions : Commission sportive, Commission jeunes, Commission arbitre, organisation et contenu de notre site internet.
- Questions diverses.

PRESENTS :

Le Président du CDO : Jean-Claude LAVERNHE
Vice Président et trésorier adjoint : Daniel LEFEVRE

Trésorière : Martine GREMAUD

Secrétaire : Michel BIENCOURT
Adjointe secrétaire : Claudine HUBERT

Membres : Roger BRADU - Christophe CARRIER - Philippe BOUCLET - Alain DOCULO
Jean Luc FRANCOIS - Patrick GONIN - Jean-Pierre LECOMTE
Georges NOBLET - Nathalie PLOMION

Absents excusés : Philippe COMMERE - Henri FICHAUX - Frédéric DELCROIX

Invités :

Présidente de la Ronde du BEAUVAISIS : Marcelle BESACE
Président de la Ronde du VALOIS : Frédéric NOWACKOWSKI
Assistante technique Départemental : Catherine NAUDOT

1. Bilan financier :

- Recette de l'année : 22 578,18 €
- Dépenses de l'année : 29 090,52 €
- Résultat de l'exercice : - 6512,34 €

Compte courant :

- Au 04/09/06 : - 3839,83 €

Compte de placement :

- Au 04/09/06 : 6058,44 €

Total général : **2218,61 €**

Subvention à venir septembre 06 :

- Conseil Général : 5400 €

Subvention à venir septembre 06 :

- CNDS : 5900 €

Monsieur Patrick GONIN, Président de la commission Sportive, propose que tout achat de matériel soit fait en concertation avec les représentants du CDO. Dans la mesure où il faut faire face à une décision urgente, selon les statuts, le bureau est à même de statuer devant cette nécessité.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Planning des interventions de l'assistante technique départementale dans les différents clubs de l'Oise.

Le Président, Jean Claude LAVERNHE, informe le comité directeur et ses membres que Catherine MONNIN, après son congé de formation n'a pas obtenu son diplôme "professeur des écoles". Selon le code du travail, Catherine reprendra ses fonctions d'assistante technique au sein du CDO.

Suite à cette information, il fait un tour de table auprès des Présidents de Ronde pour connaître les intentions des responsables des clubs, par rapport à la proposition du CDO : le besoin de regrouper les clubs pour les entraînements.

Ces regroupements sont nécessaires pour éviter les nombreux déplacements de Catherine MONNIN et pour bénéficier à un maximum d'archers.

Les clubs n'ont pas majoritairement répondu à cet appel, pourtant cette nouvelle organisation sera à l'avenir obligatoire pour pérenniser l'emploi.

Le Comité Directeur, ses membres, après concertation décident que les interventions se feront dans les Cies où Clubs comme les années précédentes à leur demande et selon la disponibilité de Catherine.

Le Comité Directeur indique que cette proposition des regroupements des Cies où Clubs n'est pas figer et qu'il est toujours possible de la réaliser.

Planning des interventions de Catherine dans les Cies où Clubs à ce jour :

Cies/ clubs	Jour	Horaires	Nombre d'heures	observations
Pontoise les Noyon	Lundi	18/20 h	2	Tous les 15 jours
Beauvais	Mardi	18/20 h	2	Tous les 15 jours
CTTP	Mercredi	10/12 h	2	
Angy	Mercredi	14h30/16h/30	2	
Noyon	Mercredi	18H30/20h/30	2	
Yvors	Mercredi		2	horaire à définir
Nanteuil le Haudoin	Jeudi	17/18 h	1	
Vendredi	Compiègne		3	
			16	

Les interventions seront facturées directement aux Cies, Clubs et à la ligue de Picardie par le CDO.

- ❖ Montant de l'heure de l'intervention : 20 €
- ❖ Forfait des frais de déplacements : 15 €

Les recettes du CDO, provenant des stages et des cotisations des Cies aideront à financé le salaire de notre assistante technique, si nous ne parvenons pas obtenir le nombre d'heures d'entraînement pour les clubs.

Madame Catherine MONNIN, précise qu'elle souhaite se représenter au concours de "professeur des écoles". Elle se représentera en tant que candidate libre.

En cas de réussite à ce concours, il faudra trouver un remplaçant (e) pour la saison 2007/2008

Monsieur Philippe BOUCLET, fait savoir à notre assistante technique, qu'il a été très difficile au CDO de prendre ces engagements envers les Cies où Clubs pour planifier des séances d'entraînements sur la saison de 2005 suite à sa formation.

Il lui souhaite de réussir et d'obtenir son diplôme. Il précise qu'il ne sera pas possible de pérenniser cet emploi, si une demande de formation est renouvelée tous les ans.

3. Rapport des Commissions :

Commission jeunes.

Suite à la démission de la Présidente Nathalie PLOMION de cette commission en avril 2006, une réunion se tiendra le 25 septembre 2006 à 18h 30.

Ordre du jour :

- ❖ Mise en place du nouveau bureau

Commission sportive :

Réunion le lundi 18 septembre 2006.

Ordre du jour :

- ❖ Préparation de la saison 2006/07

Commission arbitres :

Préparation de la saison 2006/07.

Formation arbitre : 2

Monsieur Jean-Pierre LECOMTE, informe qu'il est à la disposition des personnes qui souhaiteraient s'informer sur une formation arbitre.

La circulaire d'information N°372 de la réunion du Comité Directeur de la FFTA du 10 et 11 juin 2006 à Nogent sur Marne, la commission des arbitres, rappelle que l'objectif est d'augmenter le nombre d'arbitres et compte tenu des besoins pour satisfaire la demande.

Pour tout organisateur d'une compétition officielle :

- Obligation de posséder un 1 arbitre en activité d'ici 2009.

Le nombre d'arbitre minimum nécessaire pour une compétition sélective est précisé

Disposition dérogatoire pour les DOM TOM.

Application le 01/04/2009.

Par ailleurs, les équipes participantes aux compétitions nationales arcs à poulies devront fournir 1 arbitre selon un calendrier fourni par le DTN

Application le 01/01/07

4. Site Internet :

Monsieur Francis BOILEAU à sa demande alimente le site internet de la Ligue (<http://www.picardiearc.com/>) dont celui-ci comprend une page exclusivement réservée au CDO. (www.cdarc60.com) qui est en fonction et qui sert pour les rubriques " Calendrier" et "résultats de concours" dont une adresse e-mail a été créée à cet effet : concoursetresultats@picardiearc.com

5. Questions diverses :

M BRADU : Pour les Championnats de l'Oise. Que fait-on lorsque qu'une personne est absente lors de la remise de sa médaille.

Aucune personne ne recevra sa médaille si elle est absente lors de la remise et ne sera en aucun cas donner à un intermédiaire ou à un membre de sa Cie ou de Club.

Adopté : Date d'application le 13 janvier 2007

Rappel :

Assemblée Générale :

Béthisy St Martin

- Samedi 10 février 2007 salle des fêtes

La séance est levée à 21h 00

Prochaine réunion courant octobre 2006.

Le Président
Jean-Claude LAVERNHE

Le Secrétaire
Michel BIENCOURT